



Groupement  
d'entraide  
Ville de  
Créteil

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU GROUPEMENT D'ENTRAIDE - VILLE DE CRETEIL EN DATE DU JEUDI 13 JUIN 2024

Le jeudi 13 juin 2024 à 17 h 00, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de l'association au 22 rue de Mesly 94000 Créteil sur convocation écrite faite par le Président en date du 30 avril 2024.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS, président, Monsieur Lionel PIN, trésorier, Madame Véronique BALANDIER, secrétaire de séance et Madame Méryll COUDERT, responsable administrative.

L'article 12 des statuts ne fixant aucun quorum, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Rapport moral 2023
- 2 - Rapport financier 2023 et Rapport du Commissaire aux Comptes
- 3 - Affaires diverses

=====

## **1 - Rapport Moral 2023 du Président : voir annexe 1**

Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS, président, salue l'assemblée, la remercie de sa présence et présente son rapport moral 2023.

Après lecture, il demande si des adhérents souhaitent poser une question sur ce rapport moral.

Aucun adhérent ne souhaitant poser une question, il passe la parole à Monsieur Lionel PIN, trésorier de notre association.

## **2 - Rapport financier 2023 et Rapport du Commissaire aux Comptes**

- ***Rapport financier 2023 du trésorier : voir annexe 2***

Après l'exposé de notre trésorier, Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS demande si des adhérents souhaitent poser une question sur le rapport financier.

**GROUPEMENT D'ENTRAIDE - VILLE DE CRETEIL**

*Association régie par la loi du 1er Juillet 1901*

Cellule administrative : 22 rue de Mesly 94000 Créteil - Téléphone : 01.49.80.88.48  
Courriel : info@groupement-entraide.com - Internet : www.groupement-entraide.com

Aucun adhérent ne souhaitant poser de question, il passe la parole à Monsieur Jean-Fabrice SUBIAS, Commissaire aux comptes de notre association.

- ***Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2023 : voir annexe 3***

Après le rapport du Commissaire aux Comptes, il est procédé à la mise aux votes du Rapport Moral 2023 du Président et du Rapport Financier 2023 du trésorier :

- **Rapport Moral 2023 : accepté à l'unanimité des présents.**
- **Rapport Financier 2023 : accepté à l'unanimité des présents.**
- **Approbation du report du résultat du compte d'exploitation sur le compte de report à nouveau : accepté à l'unanimité des présents.**

### **3 - Affaires diverses**

Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS informe que le conseil d'administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le 15 octobre 2024 à 17h00 qui devra statuer sur des propositions de modifications de nos statuts datant de 2005.

L'article 16 de nos statuts stipule que ces propositions ne peuvent être approuvées que par une Assemblée Générale Extraordinaire réunissant au moins le quart des membres. Si cette proportion n'est pas atteinte, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire, sera convoquée le mardi 12 novembre à 17h00 qui délibèrera valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les modifications seront alors acquises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS informe l'Assemblée Générale Ordinaire que le renouvellement du Conseil d'Administration actuel aura lieu en juin 2025 soit suivant les statuts actuels, soit suivant les nouveaux statuts.

Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS félicite pour leurs réussites aux concours Mesdames Méryll COUDERT (attaché) et Nathalie DEZIRI (rédacteur).

Il remercie la Municipalité pour avoir promu Madame COUDERT Méryll sur son poste actuel.

Il souhaite à Madame DEZIRI Nathalie de pouvoir trouver rapidement, soit sur la Ville de Créteil, soit dans une autre collectivité, un poste correspondant à cette réussite afin de lui permettre une nomination dans ce nouveau grade. Le poste actuellement occupé aux associations du personnel ne peut prétendre à aucune modification ou évolution de missions et ne correspond pas à celles dévolues au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Il informe également que depuis 2 mois un agent de la cellule administrative est en arrêt maladie à long terme. En son nom, au nom de ses Collègues actuelles et des membres du Conseil d'Administration, il lui souhaite un prompt rétablissement et il souhaite la revoir rapidement parmi nous pour de nouvelles missions qu'elle a toujours su remplir parfaitement.

Par ailleurs, il remercie la Municipalité pour avoir procédé temporairement à son remplacement et salue Madame EBCHI Fatima qui a rejoint la cellule le 3 juin 2024.

Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS demande si des adhérents souhaitent poser une question diverse sur le fonctionnement de notre association.

Aucun adhérent ne désirant poser de question, la séance est levée à 17h45.

### **CLOTURE DU PROCES VERBAL**

Le présent procès-verbal est clos le vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux et a été, après lecture, signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Le Président



**Jean-Paul DAUGIERAS**

La Secrétaire de séance



**Véronique BALANDIER**